

## Les coccinelles

> Groupe de travail COCCINULA

**Micro- et macro-coccinelles confondues, on trouve en Wallonie près de 50 espèces de coccinelles. Certaines d'entre elles, comme les coccinelles à sept et deux points, sont bien connues, très communes et particulièrement appréciées des jardiniers étant donné le rôle actif qu'elles jouent dans la limitation des infestations de pucerons. Toutefois, la plupart des espèces de coccinelles sont beaucoup moins fréquentes. Certaines sont même très rares et liées à des milieux bien particuliers**

### Un tiers des espèces de coccinelles seraient menacées

Sur les 33 espèces indigènes de macro-coccinelles dont la reproduction (passée ou présente) en Wallonie est avérée, 10 espèces sont menacées à des degrés divers (dont une est probablement déjà disparue) et 5 espèces sont rares et potentiellement menacées.

[> Fig FFH 14-1]

Les espèces arboricoles semblent peu menacées, à l'exception de la petite coccinelle orange (*Vibidia duodecimguttata*) liée aux ourlets forestiers thermophiles, et de la coccinelle des aulnes (*Sospita vigintiguttata*) liée aux aulnaies marécageuses. De même, seules deux espèces de la strate herbacée des milieux secs à mésophiles semblent menacées. L'une, la coccinule (*Coccinula quatuordecimpunctata*), se trouve en limite d'aire de répartition et est en partie liée à des pelouses très sèches sur sable ; tandis que l'autre (*Platynaspis luteorubra*) est thermophile et présente un régime alimentaire très particulier<sup>(1)</sup>. Par contre, toutes les coccinelles des landes et des milieux humides (6 espèces) sont menacées à des degrés divers.

[> dossier scientifique]

### Des estimations provisoires

Basées essentiellement sur le degré de rareté des populations, les estimations de statut de conservation de statut sont provisoires. Lorsque la révision des collections des universités et surtout de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, sera terminée et que les régions moins prospectées auront été parcourues, il sera possible d'estimer les modifications dans la distribution des populations de coccinelles au cours du temps. Une véritable liste rouge pourra alors être établie.

### Menace principale : destruction et altération des habitats

La destruction pure et simple et l'altération de la qualité des milieux liées aux actions directes de l'homme sur l'environnement représentent de loin la menace la plus importante pour les coccinelles. D'autre part, la déprise agricole ou l'abandon des anciens sites industriels conduisent à la recolonisation ligneuse et l'embroussaillage progressif des milieux très particuliers créés par ces activités [voir FFH 1 et FFH 5]. Or, pratiquement toutes les espèces rares ou menacées sont liées à de tels milieux ouverts. La conservation des coccinelles passe donc, entre autres, par une gestion active et adaptée destinée à les maintenir.

[> Fig FFH 14-2]

La présence de plantes exotiques envahissantes très compétitrices semble également pouvoir affecter certaines populations de coccinelles rares ou menacées. Par exemple, la renouée du Japon (*Fallopia japonica*) ou la balsamine

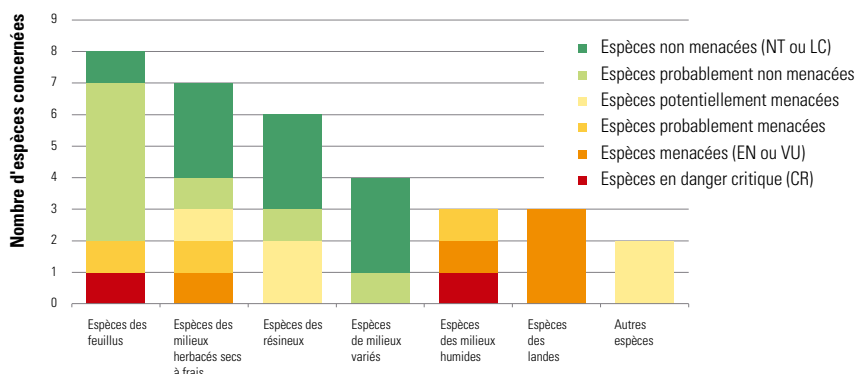
de l'Himalaya (*Impatiens glandulifera*) peuvent rapidement envahir et dominer la végétation d'un site, en modifier les caractéristiques (microclimatiques notamment) et en altérer les potentialités d'accueil. [voir FFH 19]

### Espèces exotiques envahissantes : un problème émergent

Le développement d'espèces exotiques envahissantes compétitrices comme la coccinelle asiatique (*Harmonia axyridis*) importée en Belgique pour la lutte biologique contre les pucerons, pose deux problèmes supplémentaires aux coccinelles indigènes. Premièrement, elles entrent en compétition pour l'espace et la nourriture avec les espèces qui exploitent les mêmes ressources. Deuxièmement, de nombreuses études montrent que la coccinelle asiatique est particulièrement bien adaptée pour se nourrir directement des larves et des œufs d'autres coccinelles. En 4 ans, cette espèce a colonisé l'entièreté du territoire wallon et son expansion pourrait poser problème, au moins localement, à de nombreuses espèces indigènes, y compris à quelques espèces arboricoles actuellement non menacées et très communes. Un scénario similaire a été observé aux Etats-Unis. [> dossier scientifique]

Fig FFH 14-1

Statut de conservation des coccinelles par type de milieu, en Région wallonne (1990-2005)



Source : GT Coccinula

### Une protection suffisante ?

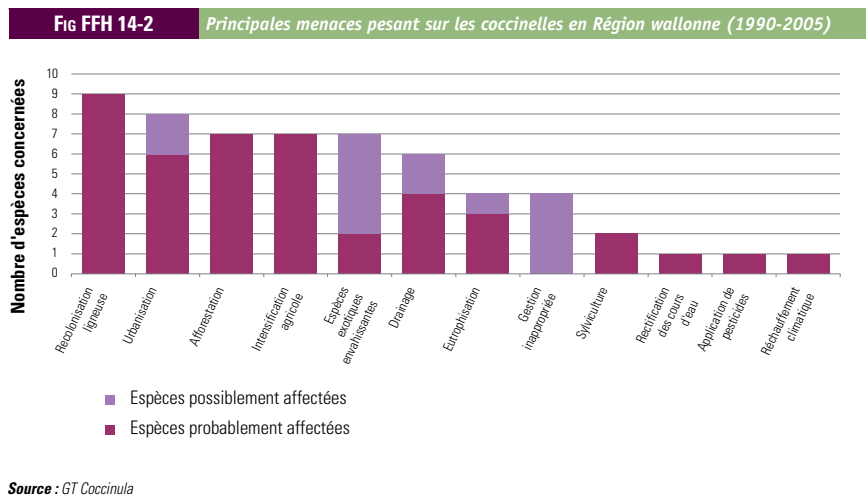
Les trois espèces de coccinelles des landes (*Coccinella hieroglyphica*, *Exochomus nigromaculatus*, *Chilocorus bipustulatus*) et les trois coccinelles liées aux zones humides herbacées (*Anisosticta novemdecimpunctata*, *Hippodamia tredecimpunctata*, *Hippodamia septemmaculata*) sont légalement protégées en Région

wallonne, ce qui implique l'interdiction de détruire intentionnellement leur habitat. Cette disposition importante reste cependant peu appliquée en pratique.

Sept espèces de coccinelles menacées sont strictement ou fortement associées à des habitats naturels d'intérêt communautaire (habitats Natura 2000). Il s'agit des deux espèces les

plus menacées : *Hippodamia septemmaculata* (tourbières) et *Sospita vigintiguttata* (aulnaies et forêts marécageuses), des trois espèces des landes à bruyères ainsi que de deux espèces très rares : *Coccinula quatuordecimguttata* (pelouses sur sable) et *Vibidia duodecimguttata* (pelouses calcaires). Gérer les sites Natura 2000 abritant ces milieux en tenant compte des exigences des coccinelles menacées constituerait sans doute un des moyens les plus efficaces de les protéger.

Par ailleurs, plusieurs espèces rares et menacées (*Hippodamia tredecimpunctata*, *Anisosticta novemdecimpunctata*, *Platynaspis luteorubra*,...) sont liées à des milieux qui ne sont pas spécialement visés par la directive «Habitats», bien qu'étant parfois de grand intérêt biologique ou patrimonial à l'échelle de la Wallonie : roselières, magnocariçaises, fourrés thermophiles calcaires... Il conviendra de ne pas oublier ces milieux dans la politique de conservation de la nature en Région wallonne.



### Enjeux et perspectives

Les coccinelles menacées sont des espèces très exigeantes ou liées à des milieux devenus rares ou fortement dégradés : landes à bruyères, zones humides, forêts marécageuses, pelouses calcaires, milieux pionniers liés aux activités humaines...

Mise à part la protection légale de quelques espèces, aucune mesure concrète particulière n'est mise en place actuellement en Wallonie en faveur des coccinelles. Globalement, empêcher la destruction et l'altération des biotopes où vivent les espèces semble constituer une priorité en matière de conservation pour les coccinelles, comme pour tous les autres groupes. La mise en œuvre du réseau Natura 2000 devrait aller dans ce sens mais sera sans doute insuffisante pour plusieurs espèces menacées.

Il se pourrait en outre que les pratiques de gestion favorables à certains groupes biologiques (plantes et oiseaux entre autres) ne

conviennent guère aux coccinelles. Pour gérer de manière cohérente les milieux naturels en faveur des coccinelles, il serait nécessaire de mieux connaître leurs exigences écologiques fines. Des études devraient donc être menées afin de caractériser les préférences d'habitat des espèces les plus menacées.

En ce qui concerne le problème de la coccinelle asiatique, il semble qu'il n'y ait pas de solution simple pour enrayer sa progression à large échelle. Sa présence accentue dès lors la nécessité de maintenir voire d'améliorer les capacités d'accueil des milieux pour les coccinelles indigènes en agissant sur leur protection ou leur restauration. Une législation cohérente et un contrôle des espèces importées, y compris pour l'agriculture, permettraient de limiter l'introduction de nouvelles espèces potentiellement dangereuses et d'éviter, à l'avenir, des problèmes aussi facilement prévisibles que ceux causés par la coccinelle asiatique.

### Remerciements

Nous remercions pour leur collaboration et/ou relecture :

Jean-Yves BAUGNEE, Etienne BRANQUART, Hugues CLAESSENS, Marc CLIGNEZ, Christine FARCY, Violaine FICHEFET, Jean-François GODEAU, Catherine HALLET, Louis HAUTIER, Jean-Paul JACOB, Jean-Paul LEDANT, Pierrette NYSSSEN, Gilles SAN MARTIN, et Jackie VAN GOETHEM

### Sources principales

COCCINULA 2006. *L'érosion de la biodiversité : les coccinelles*. Dossier scientifique réalisé dans le cadre de l'élaboration du Rapport analytique 2006-2007 sur l'état de l'environnement wallon. Groupe de travail Coccinula : Jeunes et Nature asbl - Wavre et Jeugdbond voor Natuurstudie en Milieubescherming - Gent. 73p.

BRANQUART, E. et MAES, D. 2003. «Le point sur la distribution des coccinelles en Belgique». *Coccinula*. 7. 5-23.

SAN MARTIN, G. et VERTE, P. 2004. «Comment gérer nos réserves naturelles en faveur des coccinelles des landes ?». *Coccinula*. 9. 6-25.

(1) Ces coccinelles se nourrissent exclusivement de pucerons dont les colonies sont protégées par des fourmis du genre *Lasius*.